

- ANALYSE DES DÉPENSES DE SANTÉ VERSPIEREN* -**EN 2020, LES DEPENSES DE SANTÉ DES FRANÇAIS CHUTENT FORTEMENT, POUR ATTEINDRE 839,70 EUROS EN MOYENNE PAR FRANCAIS EN 2020**

Verspieren, 3^e courtier en assurances Français, présente les résultats de son étude annuelle sur les dépenses de santé des Français, qui s'appuie sur plus de 12 millions de données collectées auprès de ses assurés Frais de santé. Pour la première fois depuis plusieurs années, les frais de santé annuels moyens par Français ont connu une forte baisse, pour atteindre 839,70 euros en 2020, soit une diminution de 262,44 euros en un an. Le reste à charge moyen avant complémentaire santé de 52,93%, soit - 2,49 points sur un an.

Alors que les nouvelles mesures de la réforme 100% Santé mises en place au 1^{er} janvier 2020 devaient permettre de réduire encore un peu plus le reste à charge sur les dépenses de santé, la crise sanitaire de la Covid-19 a ralenti la consommation médicale et a, par conséquent, atténué les effets de la réforme.

Une évolution à la baisse des dépenses médicales, homogène sur l'ensemble du territoire

En 2020, les dépenses de santé annuelles des Français ont baissé de 262,44 par rapport à l'année précédente pour atteindre un montant moyen de 839,70 euros. Cette baisse s'explique principalement par les différentes périodes de confinement que la France a connue tout au long de l'année. La consommation médicale par mois reflète ces périodes de confinement avec des baisses constatées de mars à mai puis plus légèrement en novembre et décembre. La consommation plus faible en août correspond aux vacances d'été.



Dépenses médicales moyenne par français

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
86,10 €	80,50 €	60,90 €	31,10 €	58,30 €	83,20 €
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
80,80 €	56,80 €	83,30 €	82,50 €	73,30 €	62,90 €

NB : Confinement 1 : **17 mars à 12 h au 11 mai 2020** (non inclus, soit 1 mois et 28 jours),
 Confinement 2 : **30 octobre 2020 au 15 décembre 2020** (non inclus, soit 1 mois et 16 jours)

La baisse des dépenses médicales constatée au niveau national (-23,70%) est également visible au niveau régional, avec des diminutions qui oscillent entre 13,03% et 26,3%.

La plus forte baisse est observée en Provence-Alpes Côte-d'Azur, avec une diminution de 350,90 euros des frais de santé annuels moyens par rapport à 2019, certainement en raison des périodes de confinements successifs et des couvre-feux plus importants que dans le reste de la France.

Pour la 6^e année consécutive, la région enregistre les dépenses les plus élevées en matière de santé, pour atteindre 980,30 euros. La population locale plus âgée que la moyenne nationale (30% de la population a 60 ans et plus – source Insee 2020), peut expliquer un recours plus important aux soins médicaux qu'ailleurs sur le territoire.

La région PACA est suivie par l'Ile-de-France, avec des frais de santé qui atteignent en moyenne 935,30 € par adulte (-258,14€ par rapport à 2019), puis de la région Nouvelle-Aquitaine, qui occupe la troisième place avec 886,10 €, soit une baisse de 177,12 euros par rapport à l'année précédente.

Cette année encore et depuis 2015, les dépenses de santé les plus faibles ont été enregistrées en Bretagne, avec des frais s'élevant à 698,10 euros (soit une baisse de 136,48 euros en un an). Avec un écart de 110,36 euros par rapport à 2019, les Pays-de-la-Loire ont enregistré la baisse annuelle moyenne la plus faible en matière de dépenses de santé.

Les Français ont eu peu recours au panier 100% Santé

- **Pour les soins dentaires**

Le déploiement progressif du 100% Santé en 2020 a étendu la prise en charge des couronnes et des bridges – désormais totalement remboursés –, et des prothèses dentaires amovibles en résine (dentiers), qui ont intégré le dispositif au 1er janvier 2021. Le contexte sanitaire actuel lié à la Covid-19 peut expliquer que seul un français sur quatre (26,8%) s'est rendu chez le dentiste au moins une fois au cours de l'année 2020. Un pourcentage en légère baisse par rapport à 2019, où près d'1/3 des Français (29%) s'était rendu dans un cabinet dentaire. Au total en 2020, la dépense annuelle moyenne en soins dentaires a augmenté de 10 euros, pour atteindre 122,60 euros.

Pour 1/3 des actes réalisés en dentaire en 2020 (35,31%), les assurés ont choisi le panier 100% Santé, pour une dépense moyenne de 265,70 euros prise intégralement en charge par l'Assurance maladie et la complémentaire santé. Pour les assurés qui ont opté pour le panier libre – 46,71% des actes réalisés – le montant moyen dépensé a atteint 490,70 euros, avec un reste à charge de 119,10 euros.

Enfin, le Panier Maîtrisé représente 17,98% des soins dentaires effectués l'an dernier.

- **Pour les soins en optique**

La réforme 100 % Santé, qui impose aux opticiens de proposer au moins un équipement sans reste à charge à leurs clients, n'a pas convaincu les Français, qui y ont eu peu recours en 2020. Alors que le coût moyen d'une paire de lunettes avec le 100% Santé est de 220,80 euros avec un reste à charge de 34,80 euros en moyenne, les Français ont largement privilégié le Panier libre - aussi bien pour les montures (98,8%) que les verres (98,6%) – avec un coût moyen pour une paire de lunettes de 463 euros et un reste à charge de 97,70 euros en moyenne.

Tous paniers confondus, la dépense moyenne pour une paire de lunettes a atteint 456,60 euros, soit une baisse de 15,15 euros par rapport à 2019. Pour la deuxième année consécutive, la Corse a enregistré la dépense moyenne la plus élevée pour une paire de lunettes, à 520,80 euros.

- **Pour les prothèses auditives**

En 2020, le montant moyen d'une prothèse auditive en panier 100% Santé (Classe 1) a atteint 1008,50 euros, avec un reste à charge de zéro, - contre 1 587,40 euros dans le panier libre (classe 2), avec un reste à charge moyen de 435,40 euros. Comme pour les soins optiques, les Français ont eu peu recours au panier 100% Santé pour les audioprothèses : seules 3,86% des prothèses auditives adultes et 7,25% des prothèses enfants ont été achetées dans le cadre du panier 100% Santé.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'augmentation de la base de remboursement de la Sécurité sociale et la réduction du plafonnement des prix limites de ventes (PLV) pour les appareils auditifs du panier 100% Santé permettent un meilleur remboursement des appareils auditifs et aucun reste à charge.

**L'ENSEMBLE DES DONNEES REGION PAR REGION ET PRESTATION PAR PRESTATION PEUT ETRE ENVOYE SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SERVICE PRESSE.*

A PROPOS DE VERSPIEREN, L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE DEPUIS PLUS DE 140 ANS

Au fil des décennies, la société créée en 1880 par Alfred Verspieren à Roubaix pour assurer les grands industriels du textile, a su évoluer avec son temps et construire une relation de confiance unique avec ses clients. 140 ans et 5 générations plus tard, la famille Verspieren est toujours aux commandes et l'entreprise familiale est devenue un courtier en assurances d'envergure internationale.

Maison-mère du Groupe éponyme, Verspieren bénéficie du meilleur des métiers du courtage en assurances, porté par sa famille d'entreprises. Grâce aux savoir-faire des 2 200 collaborateurs du Groupe, Verspieren crée les synergies nécessaires qui garantissent à ses clients les solutions d'assurance les plus adaptées à leurs enjeux. Sa force collective alliée à la puissance financière du Groupe permet à Verspieren d'apporter à ses clients le meilleur de l'assurance, au meilleur prix, en France et à l'international. En 2018, le Groupe Verspieren a réalisé un chiffre d'affaires de 380 millions d'euros. www.verspieren.com

////////////////////////////////////

CONTACT PRESSE - WE AGENCY

Constance Billiet – 01 44 37 22 11 – constance.billiet@we-agency.fr
Isabelle Belizaire – 01 44 37 22 49 – isabelle.belizaire@we-agency.fr

////////////////////////////////////